



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/92  
5 novembre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA SÉCURITÉ ET  
DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES SUR SA QUARANTE-TROISIÈME SESSION**

(22-25 septembre 2003)

**PARTICIPATION**

1. Le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) a tenu sa quarante-troisième session à Genève, du 23 au 25 septembre 2003, sous la présidence de M. Bernard Périsset (Suisse). L'atelier sur les questions de signalisation routière, tenu le 22 septembre 2003, a été présidé par M. Dan Link (Israël), Vice-Président du WP.1. Y ont participé des représentants des États membres suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Suède et Suisse.

Étaient également représentées les organisations non gouvernementales ci-après: Fédération européenne des victimes de la route (FEVR), European Natural Gas Vehicle Association (ENGVA), Fédération des associations européennes de motocyclistes (FEMA), Partenariat mondial de la sécurité routière (GRSP), Union internationale des transports routiers (IRU), Fédération internationale de motocyclisme (FIM), Fédération internationale des piétons (FIP), Fédération routière internationale (FRI), Prévention routière internationale (PRI), Alliance internationale de tourisme/Fédération internationale de l'automobile (AIT/FIA), Association

internationale des constructeurs de motocycles (IMMA) et Fondation de la FIA pour l'automobile et la société.

### **ATELIER SUR LES QUESTIONS DE SIGNALISATION ROUTIÈRE**

2. L'atelier sur la signalisation routière, tenu le 22 septembre 2003, a été présidé par M. Dan Link (Israël), Vice-Président du Groupe de travail.
3. À la première séance, M<sup>me</sup> Marie-Josée Rambeau, représentante de la PRI, a fait un exposé sur la lisibilité et l'efficacité de la signalisation routière; M. George Sturdza, responsable des questions techniques et environnementales à l'AIT/FIA en a fait un sur les signaux de direction; M. Christian Thomas, spécialiste scientifique pour la sécurité routière à la FIP en a fait un sur la signalisation routière destinée aux piétons.
4. La deuxième séance a été consacrée aux panneaux à message variable. Un exposé sur les études internationales existantes a été présenté par M. Jacques Nouvier, ingénieur au Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), et des communications sur l'utilisation des panneaux à message variable ont été faites par M. Angel Muñoz Suarez, ingénieur, M. Alberto Arbaiza Martin, ingénieur, et M. Antonio Lucas Alba, de la Direction générale de la circulation en Espagne.
5. À la troisième séance, M. Robert Tomlins, Secrétaire général de la FEMA, a fait une communication sur les problèmes que la signalisation verticale et horizontale pose aux motocyclistes; M. Michael Bernhard, Vice-Président de la FRI en a fait une sur le projet COST 331 de l'Union européenne et M. Frank Jost, représentant de la Commission européenne, en a présenté une sur les travaux en cours de la Commission en matière de signalisation.
6. L'un des résultats de l'atelier a été la proposition tendant à poursuivre les travaux sur les règles de la circulation et la signalisation pour les piétons ainsi que sur les panneaux à message variable afin d'éventuellement prendre en compte ces questions dans les Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2).

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** (*point 1 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/91*

7. Le Groupe de travail a adopté son ordre du jour sans modification.

### **ADOPTION DU RAPPORT DE LA QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL** (*point 2 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/90*

8. Le Groupe de travail a adopté le rapport de sa quarante-deuxième session avec les modifications suivantes:
  - Au paragraphe 10, en ce qui concerne l'annexe 1, section E, sous-section II, paragraphe 14, de la Convention de Vienne sur la signalisation routière, il faudrait remplacer le mot «Scandinavian» par «Nordic» dans la version anglaise et ajouter le

mot équivalent à «nordiques» dans la version russe pour aligner ces deux versions sur la version originale française du rapport.

**APPLICATION DES CONVENTIONS DE 1968 SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE AINSI QUE DES ACCORDS EUROPÉENS DE 1971 LES COMPLÉTANT, ET AMENDEMENTS CONCERNANT CES INSTRUMENTS** (*point 3 de l'ordre du jour*)

9. Il a été décidé que le texte final des propositions d'amendement serait communiqué pour approbation par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-sixième session, en février 2004. Les propositions d'amendement seront alors adressées au Secrétaire général de l'ONU par un ou plusieurs pays pour que les Parties contractantes en soient officiellement informées. Le Président a invité les pays à indiquer s'ils étaient prêts à se porter volontaires pour transmettre les propositions d'amendement au Secrétaire général.

10. Le Groupe de travail a ensuite examiné point par point chacun des documents TRANS/WP.1/2003/1 à 5/Rev.2 établis par le secrétariat. Le représentant de la Fédération de Russie a fait état d'un certain nombre de modifications rédactionnelles à apporter aux versions russes des propositions et a accepté de donner au secrétariat le texte de ces modifications.

**a) Convention de Vienne sur la circulation routière**

*Document: TRANS/WP.1/2003/1/Rev.2*

11. Le document TRANS/WP.1/2003/1/Rev.2, qui a servi de base aux discussions, a été adopté avec les modifications ci-après:

**Annexe 2**

Lire comme suit le paragraphe 5: «5. Le fond de la partie de la plaque d'immatriculation où est incorporé le signe distinctif doit être du même matériau que celui utilisé pour le **fond de la partie de la plaque sur laquelle est inscrit le numéro d'immatriculation.**»

**Annexe 6**

Paragraphe 8: Pour la catégorie BE, ajouter le mot «motor» devant le mot «vehicle» à la deuxième ligne de la version anglaise.

**b) Accord européen complétant la Convention de Vienne sur la circulation routière**

*Document: TRANS/WP.1/2003/2/Rev.2*

12. Le document TRANS/WP.1/2003/2/Rev.2 a été adopté sans modification.

**c) Convention de Vienne sur la signalisation routière**

*Document: TRANS/WP.1/2003/3/Rev.2*

13. Le document TRANS/WP.1/2003/3/Rev.2, qui servait de base aux discussions, a été adopté avec les modifications ci-après:

**Annexe 1, section D, sous-section II, paragraphe 3:** ajouter le chiffre 3 au début du paragraphe.

**Annexe 1, section E, sous-section II, paragraphe 9 b):** remplacer «également» par «en outre» dans la version française et «also» par «in addition» dans la version anglaise.

**Annexe 1, section F, sous-section I:** modifier la présentation comme suit:

*«Modifier comme suit la dernière phrase de l'alinéa 2:*

*«2. ... Le symbole ...»*

### **Mémoire explicatif**

**Article 7:** Modifier le texte comme suit: «L'amendement proposé vise à renforcer les conditions de visibilité et de lisibilité des signaux routiers **en recommandant l'utilisation de matériaux rétro réfléchissants et en permettant l'utilisation de matériaux fluorescents pour les signaux devant être déterminés par la** législation nationale.».

**Annexe 1, section E, sous-section II, paragraphes 9 et 14,** modifier comme suit le premier paragraphe: «L'amendement proposé au paragraphe 9 vise à définir plus précisément la signification du signal E, 11<sup>a</sup> «TUNNEL» ainsi que ses conditions d'utilisation **à l'entrée d'un tunnel et, si nécessaire, comme signal avancé avant l'entrée du tunnel.**».

Ajouter la mention des paragraphes 9 et 14 dans la version russe.

**d) Accord européen complétant la Convention de Vienne sur la signalisation routière**

*Document: TRANS/WP.1/2003/4/Rev.2*

14. Le Groupe de travail a adopté le document TRANS/WP.1/2003/4/Rev.2 sans modifications.

**e) Protocole sur les marques routières, additionnel à l'Accord européen de 1971 complétant la Convention de Vienne sur la signalisation routière**

*Document: TRANS/WP.1/2003/5/Rev.2*

15. Le Groupe de travail a adopté le document TRANS/WP.1/2003/5/Rev.2 avec une modification de la version russe existante du paragraphe 6 (Ad article 29 de la Convention).

Le mémoire explicatif devrait être complété comme suit:

**«En outre, dans le souci d'améliorer la compréhension, le libellé du texte existant de la version russe a été modifié.».**

**RÉVISION DES RÉSOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2** (*point 4 de l'ordre du jour*)

*Documents: TRANS/SC.1/294/Rev.5 et TRANS/SC.1/295/Rev.3*

16. Les travaux sur l'ensemble des amendements aux instruments juridiques étant achevés, le Groupe de travail a décidé qu'il fallait à court terme s'attacher essentiellement à mettre à jour et compléter les Résolutions d'ensemble et à améliorer leur présentation.

**a) Sécurité dans les tunnels**

17. Le Groupe de travail a décidé que le groupe restreint sur la sécurité dans les tunnels (France, Norvège et Suisse (présidence), Commission européenne, PRI, secrétariat) devrait poursuivre ses travaux en examinant le document TRANS/WP.1/2002/28 fondé sur le rapport du Groupe pluridisciplinaire d'experts sur la sécurité dans les tunnels (TRANS/AC.7/9 et Add.1) et la déclaration adoptée à Zurich par les Ministres des transports des pays alpins, afin de formuler des propositions visant à intégrer dans les Résolutions d'ensemble toutes les mesures relevant de la compétence du WP.1 qui ne seraient pas traitées par ailleurs par d'autres groupes restreints (en particulier sur l'alcool, les contrôles routiers ou les dépassements). Le groupe restreint devrait contacter ces autres groupes selon que de besoin afin d'établir les liens nécessaires avec eux et d'éviter les doubles emplois.

18. Le Président du WP.1, qui présidait aussi le groupe restreint, a indiqué qu'un rapport intérimaire serait présenté à la quarante-quatrième session du Groupe de travail.

**b) Assistance aux victimes d'accidents de la route**

19. Le représentant de la Fédération européenne des victimes de la route (FEVR) a rendu compte des travaux du groupe restreint sur l'harmonisation de la définition d'une personne blessée ou tuée dans un accident de la route et ce que doit contenir une trousse de premiers secours, y compris l'établissement d'un carnet contenant les numéros d'urgence et des conseils sur les premiers gestes à faire en cas d'accident.

**c) Contrôles routiers**

20. Présentant ce point, le Président du WP.1 a rappelé que le problème des contrôles routiers avait été soulevé pour la première fois par le groupe restreint sur la sécurité dans les tunnels (TRANS/WP.1/2002/28) et a dit qu'on lui accordait de plus en plus d'importance dans les divers organes et qu'il semblait donc opportun de traiter la question dans la R.E.1.

21. Il a indiqué que l'objectif des travaux qu'entreprendrait le groupe restreint sur les contrôles routiers serait de formuler des recommandations à caractère général sur la base des documents existants, notamment ceux de la Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT).

22. Le Groupe de travail a donné son accord pour la création d'un groupe restreint qui serait constitué de la France, du Portugal, de la Suisse, de la PRI et du secrétariat.

**d) Conduite sous l'influence de l'alcool et des drogues**

23. Le Groupe de travail a décidé de créer un groupe restreint (États-Unis, Finlande, Italie, Roumanie et OMS, sous la présidence de l'Italie) chargé d'élaborer de nouvelles recommandations sur l'alcool, les drogues et les médicaments, en commençant par l'alcool et en utilisant pour références la résolution de 1989 (TRANS/SC1/336/Rev.1) et les documents de la CEMT et de l'Union européenne.

**e) Restructuration des Résolutions d'ensemble R.E.1 et R.E.2.**

24. Le Groupe de travail a rappelé que la France avait présenté en 1997 une proposition tendant à restructurer les Résolutions d'ensemble (TRANS/SC.1/WP.1/1998/2). Il a demandé qu'un groupe restreint, composé de la France, de la Suisse, de la PRI et du secrétariat, examine la question et lui présente des propositions.

**PRÉPARATIFS DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA RÉGION DE LA CEE** (*point 5 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/2003/11*

25. Le Groupe de travail a pris note du programme définitif du Séminaire concernant le comportement agressif sur la route établi par le groupe restreint et a décidé que le secrétariat l'enverrait, à la fin du mois d'octobre 2003 au plus tard, accompagné d'une lettre d'invitation et d'un formulaire d'inscription, à tous les pays et à toutes les organisations. Les membres ont été invités à assurer la plus large diffusion possible de ces informations dans leurs pays respectifs. Le Groupe de travail a été informé que le nombre de participants au séminaire n'était pas limité.

26. La Fédération de Russie a demandé la possibilité d'ajouter un orateur de la Fédération de Russie au programme sur la question des sanctions.

27. Les pays et organisations ont été invités à communiquer au secrétariat, le 14 novembre 2003 au plus tard, des informations préliminaires sur les équipements dont ils auront besoin (panneaux, meubles d'exposition, tables, vidéo, etc.) pour l'exposition qui se tiendra à l'occasion de la quatrième Semaine de la sécurité routière. Quatre pays (Espagne, Fédération de Russie, Finlande et France) et trois organisations (AIT/FIA, FIP et PRI) ont fait part de leur intention de participer à l'exposition.

28. Les pays et organisations ont été invités à envoyer au secrétariat dans les plus brefs délais des renseignements sur les campagnes et activités qu'ils entreprendront dans le cadre de la quatrième Semaine de la sécurité routière afin que ces renseignements puissent être diffusés dans des bulletins d'information et sur le site Web de la Division des transports.

29. Le Groupe de travail a accepté une proposition tendant à ce que le Séminaire soit parrainé aussi par l'Organisation mondiale de la santé à condition que ceci n'entraîne aucune modification du programme qui avait été élaboré.

**ACTIVITÉS FUTURES** (*point 6 de l'ordre du jour*)

*Documents: TRANS/WP.1/2003/15; TRANS/WP.1/2003/16*

30. Le Groupe de travail a examiné des propositions du représentant des États-Unis d'Amérique visant à ajouter de nouveaux domaines d'activité afin de développer l'utilisation des ceintures de sécurité et d'améliorer la sécurité des motocyclistes. Le Groupe de travail a accepté d'ajouter ces points dans son programme de travail. Un groupe restreint (Espagne, États-Unis, Finlande, Royaume-Uni et Fondation de la FIA, sous la présidence des États-Unis) a été créé et a été chargé d'élaborer un questionnaire sur le développement de l'utilisation des ceintures de sécurité aux fins d'examen à la quarante-quatrième session du Groupe de travail. Un groupe restreint (États-Unis, FEMA, FIM et IMMA, sous la présidence des États-Unis) a été chargé de rédiger un questionnaire sur la sécurité des motocyclistes aux fins d'examen à la même session et d'autres représentants de gouvernement ont été invités à envisager de participer aux travaux dudit groupe restreint.

31. Le représentant de la Fédération de Russie, Président du groupe restreint sur les permis de conduire, a proposé que le Groupe de travail examine la possibilité de modifier la Convention de Genève de 1949 sur la circulation routière en ce qui concerne la question des permis de conduire, de manière à éviter le problème d'incompatibilité entre les Conventions de 1949 et de 1968. Le Groupe de travail a créé un groupe restreint (Espagne, Fédération de Russie, Portugal et IMMA, sous la présidence de la Fédération de Russie) qui a été chargé de rédiger une proposition sur le sujet pour la quarante-cinquième session du Groupe de travail. Le Groupe de travail a aussi décidé d'examiner la possibilité de rédiger une résolution demandant aux Parties contractantes à la Convention de 1949 de reconnaître les permis délivrés conformément à la Convention de 1968 et vice versa.

32. Des groupes restreints ont aussi été établis pour proposer de futurs travaux sur les règles et les signaux concernant les piétons (Israël, Pays-Bas, FIP et GRSP, sous la présidence de la FIP) ainsi que sur les panneaux à message variable (Allemagne, Espagne, France et Pays-Bas).

33. Une liste de tous les groupes de travail restreints, qui existaient déjà ou qui ont été créés lors de la quarante-troisième session du Groupe de travail, constitue l'annexe 1 du présent rapport.

34. Le Directeur exécutif de la European Natural Gas Vehicle Association (ENGVA), M. Jeff Seissler, a présenté une proposition tendant à créer un nouveau signal ou panneau pour les stations-service vendant du gaz naturel. Il a été convenu qu'une proposition plus détaillée serait soumise à la quarante-quatrième session du Groupe de travail et qu'un tel signal serait examiné pour inclusion dans la Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2) et éventuellement, dans une étape ultérieure, dans la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

**COLLECTE ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS** (*point 7 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/80/Rev.2 (anglais seulement)*

35. Les membres du Groupe de travail ont été invités à informer le secrétariat, au plus tard à la fin décembre 2003, de toute modification apportée au document TRANS/WP.1/80/Rev.2 concernant les règles nationales de sécurité routière.

36. Les membres ont été informés qu'une table ronde sur les systèmes de transport intelligents aurait lieu le 18 février 2004 (à confirmer) pendant la soixante-sixième session du Comité des transports intérieurs et ont été encouragés à y participer.

**RÔLE FUTUR DU GROUPE DE TRAVAIL** (*point 8 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/2003/14*

37. Le Docteur Jeffrey W. Runge, Administrateur de l'Administration nationale des États-Unis pour la sécurité routière, a pris la parole au titre de ce point. Il a donné un aperçu des taux de mortalité par suite d'accidents de la route aux États-Unis. De manière générale, le nombre de morts sur les routes avait fortement baissé au cours des dernières années. Cependant, le nombre de motocyclistes morts sur les routes avait augmenté entre 1997 et 2001. Aux États-Unis, les activités concernant la sécurité routière sont coordonnées par un organisme central. Pour exercer ses fonctions avec succès, il lui faut des ressources financières suffisantes et une combinaison appropriée de mesures préventives visant les conducteurs et de solutions appliquées aux véhicules.

38. Le Docteur Runge a indiqué que l'on prévoyait que les accidents de la route passeraient de la neuvième position dans la charge mondiale des maladies en 1998 à la troisième position en 2020, après les cardiopathies et les dépressions graves. Il a fait valoir que c'était là une solide raison pour le WP.1 d'envisager de donner à son rôle une dimension plus mondiale. Le Président du WP.1 a remercié le Docteur Runge d'avoir appuyé le WP.1 et a souligné combien il importait de renforcer la synergie avec d'autres organisations, l'OMS en particulier, afin d'améliorer la complémentarité.

39. Plusieurs pays et organisations ont émis le souhait que les travaux du WP.1 soient ouverts à d'autres pays et que de nouveaux domaines d'activité soient ajoutés. Le Directeur de la Division des transports a appuyé cette approche et a estimé que, en plus de ses travaux juridiques traditionnels, le WP.1 pourrait consacrer une demi-journée à des débats spécialement axés sur les questions intéressant certains pays et devrait favoriser la participation d'autres pays.

40. Le Groupe de travail a été informé par le Directeur de la Division des transports que, dans un rapport que l'Assemblée générale a demandé dans sa résolution sur la crise mondiale de la sécurité routière, les propositions de renvoi aux Conventions de Vienne et de référence à la possibilité pour le WP.1 d'assumer un rôle de coordination à l'échelle mondiale, formulées par la Division des transports, n'avaient pas été retenues. L'Assemblée générale examinerait plus avant la question de la crise mondiale de la sécurité routière à sa cinquante-huitième session en cours et adopterait probablement une deuxième résolution à ce sujet. Une réunion spéciale de l'Assemblée générale sur la sécurité routière était prévue le 14 avril 2004.



**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2008** (*point 9 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/WP.1/2003/12*

41. Le Groupe de travail a demandé à son Président et à ses Vice-Présidents d'arrêter le texte définitif du programme de travail en collaboration avec le secrétariat afin qu'il puisse être transmis, pour adoption, à la soixante-sixième session du Comité des transports intérieurs en février 2004. Il a souligné que toutes les nouvelles questions traitées lors de la session devraient être prises en compte dans le projet de programme de travail.

42. Le texte définitif du projet de programme de travail constitue l'annexe 2 du présent rapport.

**TRANSPORTS, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ** (*point 10 de l'ordre du jour*)

*Document: TRANS/AC.21/2003/6*

43. Le Secrétaire du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a informé le Groupe de travail que le Comité s'était réuni les 10 et 11 avril 2003 (ECE/AC.21/2003/6) et avait examiné les avant-projets ci-après: i) mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé; ii) plans de transport urbain viables du point de vue de la santé et de l'environnement; iii) impact des transports sur la santé et coûts de cet impact; iv) établissement d'un ensemble d'indicateurs pour le suivi de l'intégration des questions d'environnement et de santé dans les politiques des transports et de l'impact de ces politiques sur la santé et l'environnement. Le Secrétaire du Comité directeur a indiqué que le seul point du Programme qui concernait directement la sécurité routière était la campagne visant à encourager les personnes à marcher et à faire du vélo. Le Président du WP.1 a souligné la nécessité d'être informé des éléments du PPE-TSE qui pouvaient avoir un rapport avec les travaux du WP.1.

**QUESTIONS DIVERSES** (*point 11 de l'ordre du jour*)

44. Sur la question des nouveaux signaux éventuels interdisant certaines marchandises dangereuses dans les tunnels, le Groupe de travail a été informé par le secrétaire du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15) qu'une proposition tendant à affecter les lettres A, B, C, D et E aux catégories de marchandises dangereuses interdites dans les tunnels serait examinée par le WP.15 en janvier 2004. Ces lettres pourraient être inscrites sur des panneaux existants. Le WP.1 sera tenu informé de tout fait nouveau dans ce domaine. Il a aussi été proposé que le projet de texte soit communiqué aux membres du WP.1 avant la réunion de janvier afin qu'ils puissent contacter leurs collègues participant aux travaux du WP.15.

45. Futures sessions du WP.1

Le secrétariat a informé les membres que les prochaines sessions du W.P.1 se tiendraient comme suit:

- 6-8 avril 2004 (quarante-quatrième session)
- 28 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2004 (quarante-cinquième session)

**ADOPTION DES DÉCISIONS** (*point 12 de l'ordre du jour*)

46. Le relevé des décisions prises par le W P.1 à sa quarante-troisième session, établi par le secrétariat, a été adopté.

Annexe 1**Liste des groupes de travail restreints (1)**

Experts juridiques	Fédération de Russie, Luxembourg, <u>Norvège</u> , Suisse, secrétariat
Assistance aux victimes des accidents de la route	France, Israël, Pays-Bas, <u>FEVR</u> , FICR
Sécurité dans les tunnels	France, Norvège, <u>Suisse</u> , PRI, Commission européenne, secrétariat
Préparatifs du Séminaire sur le comportement agressif sur la route	Espagne, France, Pays-Bas, <u>Suisse</u> , CEMT, secrétariat
Contrôles routiers*	France, Portugal, <u>Suisse</u> , secrétariat
Restructuration des Résolutions d'ensemble*	<u>France</u> , Suisse, PRI, secrétariat
Dépassements	Estonie, <u>Fédération de Russie</u> , Pologne, Roumanie, FEMA
Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949*	Espagne, <u>Fédération de Russie</u> , Portugal, IMMA
Alcool, drogues et médicaments*	États-Unis, Finlande, <u>Italie</u> , Roumanie, OMS
Piétons*	Israël, Pays-Bas, <u>FIP</u> , GRSP
Panneaux à message variable*	Allemagne, <u>Espagne</u> , France, Pays-Bas
Sécurité des motocyclistes*	<u>États-Unis</u> , FEMA, FIM, IMMA
Utilisation des ceintures de sécurité*	Espagne, <u>États-Unis</u> , Finlande, Royaume-Uni, Fondation de la FIA

(1) La présidence du groupe restreint est assurée par le pays ou l'organisation dont le nom apparaît souligné.

\* Groupe restreint que le WP.1 a créé lors de sa quarante-troisième session.

Annexe 2

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2008**

**ACTIVITÉ 02.3: SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE**

Priorité: 1

Exposé succinct: Conscient de la portée mondiale de ses travaux, le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) examinera des questions et adoptera des mesures visant à améliorer la sécurité de la circulation routière. À cette fin, il examinera notamment l'application des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières et les Accords européens les complétant, et élaborera des propositions pour la mise à jour de ces instruments juridiques ainsi que des Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2). Il s'efforcera en outre de promouvoir l'exploitation de ces travaux à l'échelle mondiale.

Travail à faire: Le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières poursuivra les activités suivantes:

**ACTIVITÉS PERMANENTES**

- a) Application de mesures pour suivre et encourager la mise en œuvre des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières, et des Accords européens les complétant, ainsi que du Protocole sur les marques routières, et élaboration de propositions d'amendement à ces instruments juridiques en vue de rendre plus **sévères et harmoniser** les normes applicables à la sécurité routière. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période ~~2002/2003~~ 2004/2005:

- Examen et/ou adoption, selon qu'il conviendra, de ~~plusieurs~~ **nouvelles** propositions d'amendement aux instruments ci-dessus concernant, en particulier, **la signalisation routière, les dépassements**, la définition d'un cyclomoteur, d'un motorcycle, **d'un tricycle et d'un quadricycle motorisés**, ~~la sécurité des cyclistes et des cyclomotoristes, les permis de conduire internationaux, l'emplacement des panneaux de signalisation, la sécurité dans les tunnels (le comportement de l'usager et la signalisation), la priorité aux carrefours giratoires, le marquage bleu, les téléphones mobiles, le comportement aux passages pour piétons, l'incorporation du signe distinctif à la plaque d'immatriculation, la signalisation des points noirs, la visibilité et la lisibilité de la signalisation, etc.;~~
- b) ~~Élaboration de nouvelles recommandations à incorporer dans les~~ **Révision et mise à jour des Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2) et mise à jour des résolutions existantes (en coopération avec d'autres organes subsidiaires du Comité des transports intérieurs) afin de rendre plus sévères les normes applicables à la sécurité routière.** Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005:

- **Refonte complète de la R.E.1 et de la R.E.2 selon une nouvelle structure et une nouvelle présentation – plus attrayantes et plus modernes – en vue de leur publication et de leur diffusion, à l'intention en particulier des autres commissions économiques régionales;**
  - **Incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de recommandations déjà adoptées, en particulier celles** concernant les contrôles techniques **périodiques**, l'assistance aux victimes d'accidents de la route, **les piétons**, la signalisation des chantiers routiers, les ralentisseurs et la circulation des cyclistes à contresens;
  - Examen, mise au point et incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de **nouvelles recommandations concernant en particulier les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants, les premiers soins prodigués** aux victimes d'accidents de la route, **la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables**, l'utilisation de téléphones mobiles par les conducteurs, la sécurité dans les tunnels, les utilisateurs de planches à roulettes, de patins à roulettes en ligne, etc., les contrôles routiers, les drogues et l'alcool et la signalisation routière;
  - ~~Publication de la R.E.1 conformément à la nouvelle structure adoptée;~~
- c) Échange d'informations sur les programmes nationaux de sécurité routière, compte tenu en particulier des moyens de financement des activités relatives à la sécurité routière, et sur les règlements et les prescriptions de sécurité routière en vigueur dans les pays membres, et diffusion de ces informations afin de faire profiter les gouvernements de la pratique et de l'expérience acquises en la matière. **Priorité: 3**

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Mise à jour régulière de la série de tableaux correspondant aux prescriptions nationales en vigueur sur la sécurité routière, aux instruments juridiques nationaux et aux méthodes nationales de formation et de suivi pour les permis de conduire des catégories A et B.

- d) Aide aux pays en transition pour l'instauration de pratiques et de procédures modernes et rationnelles en matière de sécurité de la circulation. **Priorité: 2**

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Organisation, **le cas échéant**, d'un atelier ou séminaire **sur un thème prioritaire pour les pays membres**, avec la collaboration éventuelle d'autres organisations.

- e) Examen de thèmes d'actualité choisis se rapportant à la sécurité routière, sous la forme d'une discussion approfondie fondée sur des études d'experts et prise des mesures de suivi appropriées pour trouver des solutions concertées aux problèmes les plus pressants dans le domaine de la sécurité et de la circulation. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Définition d'au moins un thème d'actualité en vue d'une discussion approfondie.

#### ACTIVITÉS DE DURÉE LIMITÉE

- ~~f) Examen, avec l'aide d'un groupe restreint d'experts, de la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique relatif aux permis de conduire, sur la base de la Directive 91/439/CEE de l'Union européenne. Priorité: 1~~

~~Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003: Décision sur la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique.~~

- f) Contribution aux activités prévues par le Programme commun d'action adopté à la Conférence régionale de 1997 sur les transports et l'environnement, et par la Charte de Londres sur les transports, l'environnement et la santé, **et suivi de ces activités sous l'angle plus spécifique de la sécurité routière.** Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003 2004/2005: Examen de propositions visant à amender les Conventions de Vienne ainsi que les Accords européens issus des processus de suivi de Vienne et/ou de Londres.

- g) **Organisation de la quatrième Semaine de la sécurité routière (5-11 avril 2004) en vue de la participation active des pays et organisations, sur le thème de la lutte contre l'agressivité au volant.** Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2000 de la période 2004/2005: **Organisation d'un séminaire le 5 avril 2004 et d'une exposition au Palais des Nations du 5 au 8 avril 2004 sur le thème de la Semaine de la sécurité routière.**

- ~~h) Évaluation de la Semaine de la sécurité routière et adoption de mesures éventuelles de suivi. Organisation d'une journée d'évaluation le 10 septembre 2001.~~

- h) **Examen de différentes possibilités de conduite des travaux relatifs à une Stratégie à long terme des Nations Unies pour la sécurité routière ainsi que du rôle que le Groupe de travail pourrait jouer à l'avenir à l'échelle mondiale en vue d'établir au sein de l'ONU un programme d'action concerté à cet égard.**

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2002 de la période 2004/2005: Décision sur la possibilité de **transformer le WP.1 en un forum mondial pour la sécurité routière** mettre au point une stratégie à long terme visant à améliorer la sécurité routière dans la région de la CEE ou une autre initiative.